

## PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC)

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA683	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	950,00 €

## LIEUX ET DATES :

**A distance**

Nous consulter

## OBJECTIFS

- Comprendre les obligations en matière de protection sociale complémentaire

**Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Approche très opérationnelle du sujet.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance expérimenté, formateur expert de Eliza by Ifpass**

## PROGRAMME

- A. Présentation de la Protection Sociale Complémentaire (PSC)
- B. Le Cadre juridique de la PSC
  - 1. Historique et évolution de la PSC
  - 2. Lois et réglementations encadrant la PSC (loi ANI, accords collectifs, etc.)
  - 3. Rôle des différents acteurs (employeurs, salariés, organismes de complémentaire santé)
- C. Les types de Protection Sociale Complémentaire
  - 1. Complémentaire santé
  - 2. Prévoyance (incapacité de travail, décès, invalidité)
  - 3. Retraite complémentaire
  - 4. Épargnes salariales (PEE, PERCO)
  - 5. Étude de cas sur les différentes offres de PSC
- D. Obligations des Employeurs
  - 1. Mise en place d'une couverture complémentaire santé obligatoire
  - 2. Règles de financement (partage de la cotisation entre employeur et salariés)
  - 3. Démarche de mise en place et choix des organismes assureurs
  - 4. Impact des accords collectifs et des conventions collectives
- E. Enjeux et avantages de la PSC
  - 1. Avantages pour les salariés (protection accrue, réduction des coûts)
  - 2. Avantages pour les employeurs (attractivité, fidélisation des salariés)
  - 3. Enjeux de santé publique et de qualité de vie au travail
  - 4. Études de cas sur des entreprises ayant mis en place des PSC
- F. Évolutions et Perspectives de la PS

### **Validation des acquis :**

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

#### **PUBLIC**

Administrateurs  
Cadres de l'assurance

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

#### **PRÉ-REQUIS**

Pas de pré-requis

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à

réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

950,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 04/02/2026 à 19:50